de pas dans les allées du jardin ; il constata que des vitres avaient été brisées au rez-de-chaussée et au premier étage. Une bande de cambrioleurs s'était introduite dans la villa.

Poursuivant ses investigations, le commissaire de police constata qu'un tuyau à gaz avait été coupé par les malfaiteurs, probablement par mégarde. Une fuite en était résultée et les malfaiteurs, pénétrant quelques instants plus tard avec une bougie allumée dans la pièce où se produisait cette fuite, avaient ainsi déterminé l'explosion et l'incendie.

M. Fenu, le propriétaire, aussitôt prévenu, s'est rendu rue de Sèvres. Dans l'un des appartements, il a trouvé un bracelet qui ne lui appartenait pas, une casquette et une pince-monseigneur. Ces objets avaient été oubliés par les cambrioleurs.

Le chômage en Italie

La misère dans les Pouilles

Rome, 25 décembre. — Par suite de la misère et du manque de travail, la situation se fait de nouveau menaçante dans les Pouilles. A Corato, près de Bari, 1.500 paysans ont parcouru la ville en criant : « Nous voulons du pain et du travail ! » La troupe a dû intervenir pour disperser les manifestants. Deux heures après cette première manifestation, les paysans sont revenus à la charge et ont pillé une boulangerie. Les autorités de Corato ont dû demander des renforts.

On est unanime à reconnaître que, dans toute la province des Pouilles, la misère est très grande et que l'intervention de l'Etat est nécessaire si on veut éviter des troubles graves.

Un extraordinaire cas de longévité

Une femme de 120 ans

Vienne, 25 décembre. — Dans le petit village hongrois de Nagy-Kabody, une femme vient de célébrer le 120e anniversaire de sa naissance. Elle jouit d'une excellente santé et a montré la plus franche gaîté pendant la fête qui réunissait autour d'elle 300, environ, de ses descendants.

Les drames de l'adultère

Devant le jury parisien comparaîtra aujourd'hui le corse Ortoli, qui a tué l'amant de sa femme

Paris, 25 décembre. — La Cour d'assises de la Seine, session supplémentaire, jugera aujourd'hui samedi Jacques Ortoli, ce jeune Corse qui, le 21 juin, à Montmartre, en face de la Cigale, tua d'un coup de revolver à bout portant l'amant de sa femme, un artiste dramatique, Joseph Montalègre.

C'est le drame passionnel classique, voire même banal. Ortoli et sa femme, Loetitia, celle-ci également corse, demeuraient 12, rue Labat. Il était employé au « Matin » comme expéditeur ; elle fut d'abord lingère, puis... artiste.

Cette dernière vocation lui vint pendant une absence de son mari, retourné en Corse au mois d'août 1907 pour soigner sa santé. Elle devint alors, en effet, la maîtresse de Montalègre, 35 ans, régisseur du Théâtre Molière, lequel vint tranquillement habiter chez elle.

Cependant Ortoli fut informé, et aussitôt, il forma une instance en divorce à laquelle, du reste, il s'empressa de renoncer sur la prière de sa femme.

Quand, en mai dernier, il revint à Paris, celle-ci lui apprit qu'elle était actrice à la Cigale, sous le nom de Stella, mais aussi que Montalègre était toujours son hôte rue Labat.

Ortoli se rendit alors à Saint-Ouen, chez sa mère, mais deux jours après, il s'en vint rue Labat guetter Montalègre, qu'il comptait, pour éviter un malheur, de dégoûter à jamais.

L'autre, sans hésiter, s'inclina et transporta ses pénates chez un ami, rue Léonie.

De leur côté, les Ortoli reprenaient la vie commune, mais Stella continuait à jouer à la Cigale, et souvent, dans l'après-midi, elle pouvait retrouver Montalègre.

Les choses étaient ainsi, quand Ortoli, que sa jalousie mettait en méfiance, était venu attendre sa femme le dimanche 21 juin devant la Cigale, à la sortie des artistes, après la matinée.

Vers 6 heures et demie, Stella parut, accompagnée de Montalègre, dont elle prit tendrement le bras pour s'avancer sur le boulevard.

A cette vue, Ortoli, fou de rage, se précipita, et à bout portant fit feu sur son rival dans le dos.

Le malheureux fit encore quelques pas, en titubant, puis s'affaissa.

Transporté à l'hôpital Lariboisière, il y expira à peine arrivé.

Cependant le meurtrier s'était ensuite lancé sur les traces de sa femme, qui fuyait éperdue, mais des témoins du drame se jetèrent sur lui, le désarmèrent et le conduisirent au commissariat voisin, sans pouvoir toutefois le protéger complètement contre la fureur de la foule.

A l'instruction, Ortoli s'est borné à expliquer qu'il n'avait pu maîtriser sa colère jalouse.

Il est âgé de 26 ans et est l'objet des meilleurs renseignements.

Quant à sa femme, elle a déclaré qu'elle avait été la maîtresse d'Ortoli en Corse à l'âge de 15 ans. Il avait suivi à Paris, où ils s'étaient mariés, et qu'après être devenue la maîtresse de Montalègre, celui-ci l'avait dominée, s'était installé chez elle et l'avait menacée de mort si elle retournait avec son mari.

Jacques Ortoli sera défendu par M. Lévy-Gulmann.

Les secours du ministère de l'intérieur

La Commission de répartition

Paris, 25 décembre. — La loi votée hier par les Chambres et instituant une commission chargée de répartir le crédit supplémentaire de 600,000 francs inscrit au budget du ministère de l'intérieur pour secours d'extrême misère est promulguée aujourd'hui.

Sont nommés membres de la commission :

MM. Payelle, procureur général près la Cour des comptes ; O. Saillsere, conseiller d'Etat ; Pouparlin, conseiller à la Cour de cassation ; Jolly, chef du service de l'inspection générale des finances au ministère des finances ; Sadoudrouze de Lamornaix, directeur du mouvement général des fonds ; Gérard du Deinaine, administrateur à la direction générale des contributions directes ; Mirman, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques ; Maringer, directeur de l'administration départementale et communale ; Ogier, directeur du contrôle et de la comptabilité au ministère de l'intérieur.

LA QUESTION DES BALKANS

LA RUSSIE CONTRE L'AUTRICHE

Vienne, 25 décembre. — On confirme la mauvaise impression produite par la note russe, qui est considérée comme devant faire avorter tous les projets de la conférence.

Les journaux qui inspire le ministère des Affaires étrangères publient des commentaires très acerbes contre la Russie.

Les divergences d'opinion, disent-ils, existent entre l'Autriche et la Russie sont, aujourd'hui comme hier irréductibles. A aucune condition, l'Autriche ne permettra à une nation étrangère de s'ingérer dans le gouvernement de la Bosnie.

Le « Neues Wiener Tageblatt » publie un article officieux dans lequel il est dit que le ton de la note est plus « qu'anti-amical » et semble être calculé pour accentuer l'agitation nationaliste en Serbie et en Monténégro.

D'une façon générale on estime que M. Isvolski manque de courtoisie à l'égard de la monarchie austro-hongroise.

Dans les cercles diplomatiques, on fait remarquer que la note russe confirme de nouveau ce qui est connu depuis longtemps, notamment qu'un duel se poursuit entre le baron d'Aerenthal et M. Isvolski.

FRANÇOIS-JOSEPH INQUIET

Vienne, 25 décembre. — L'empereur est très inquiet de la situation. Il a fait appeler hier le baron d'Aerenthal et s'est longuement entretenu avec lui. On dit que le ministre des affaires étrangères démissionnera prochainement.

M. d'Aerenthal représente une politique bellicieuse et impérialiste et se trouve partiellement d'accord avec l'archiduc héritier, mais non avec l'empereur qui veut mourir en paix avec tout le monde.

DANS LA RÉGION

Prochaine rentrée de Jules Guesde à la Chambre

Notre confrère « Le Socialisme » publie en tête de son numéro d'aujourd'hui 25 décembre, la note suivante :

« L'année d'éloignement forcé qu'avaient imposée les médecins à notre ami Jules Guesde, prendra fin très prochainement.

« Jules Guesde va donc reprendre sa place parmi nous dans les premiers jours de janvier il se fera porter « Présent » à la Chambre et au Parti ».

A LILLE

NOËL MACABRE

Un électricien invite ses parents à venir manifester Noël avec lui : ils le trouvent suicidé.

Vers 8 heures et demie du matin, la détonation d'une arme à feu mettait en émoi les personnes se trouvant dans l'immeuble portant le numéro 160 de la rue Pierre-Legrand, occupé par l'habitation et les ateliers de M. X..., électricien.

Il s'agissait d'un drame intime dénoué par un suicide, que le désespéré avait fait précéder de convocations originales et de préparatifs macabres.

Des difficultés ayant éclaté dans le ménage, Mme X... avait quitté son domicile il y a huit jours environ et avait depuis introduit une instance en divorce.

Très affecté de ces faits, M. X... avait, il y a quelques jours, rédigé un testament par lequel il léguait divers objets à ses ouvriers qu'il avait convoqués spécialement pour le jour de la Noël.

Mercredi soir il avait écrit des lettres, une à sa femme, l'autre à son frère, une autre encore au commissaire de police auquel il faisait part de son intention d'en finir avec la vie pour des motifs d'ordre intime.

En même temps il adressait des dépêches à tous ses autres parents, les priant de venir dîner avec lui le jour de la Noël.

Jeudi matin il réclamait à sa bonne ses plus beaux effets, se chaussait de bottines neuves, puis l'envoyait dans une autre pièce sous un prétexte quelconque.

Quelques minutes plus tard il se faisait sauter la cervelle à l'aide d'un fort révolver de 9 mm. dont une seule balle fut tirée.

La mort fut instantanée. M. le docteur Christiaens fit les constatations d'usage en compagnie de M. Proix, commissaire du 8e arrondissement.

LES CAMBRIOLEURS

A WASQUEHAL

UN CAMBRIOLEUR SURPRIS TIRE UN COUP DE REVOLVER

Jeudi soir, vers cinq heures, M. Lepers, cultivateur, rue de Roubaix (ancienne rue de Lille), entendait des bruits de pas au premier étage.

Sur ces entrefaites, son fils rentrait et l'informait qu'il avait vu un homme grimper le long du mur et, la fenêtre étant ouverte, pénétrer dans la chambre.

M. Lepers fils eut le tort d'aller crier aussitôt « au voleur ». Celui-ci, prenant la même route qu'il avait prise pour entrer, essayait de fuir. M. Lepers essaya de lui barrer la route, mais le voleur tira dans sa direction un coup de revolver, heureusement sans l'atteindre

Quelques gredins l'attendaient dans la prairie attenant à la ferme. Ils prirent tous la direction de Roubaix.

Le garde-champêtre Viseur, qui avait entendu le coup de revolver, était accouru, mais il était trop tard. Il prit le signalement donné par MM. Lepers. Peut-être pourra-t-on le découvrir ?

A DOUAI

PENDANT LA MESSE DE MINUIT LES CAMBRIOLEURS OPÈRENT.

Pendant que M. Lefebvre, ancien horticulteur, et sa famille, assistaient à la messe de minuit, des malfaiteurs cambriolèrent son appartement enlevant quatre montres en or et divers bijoux.

C'est la fille de Mme Lefebvre qui, en rentrant, constata que la serrure de la porte, qu'elle avait fermée à triple tour, s'ouvrait par un seul tour de clef.

Un secrétaire avait été ouvert et fouillé. D'autres meubles avaient également été fouillés. C'est dans ces meubles que se trouvaient les bijoux dérobés.

Les cambrioleurs pénétrèrent dans une chambre où dormait une enfant de cinq ans qui ne fut pas réveillée. On ne trouva nulle part de trace d'effraction, pas de débris d'allumettes, pas de trace de bougie.

Une bouteille de vin et un gateau de Noël qui se trouvaient sur la table de la salle à manger disparurent.

Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

A HAZEBROUCK

La grève du tissage Plancke

LES OUVRIERS VOTENT LA REPRISE DU TRAVAIL

Les ouvriers du tissage Plancke qui sont en grève depuis bientôt six mois, comme on le sait, se sont réunis hier et ont procédé à un vote sur la question de la reprise du travail.

Sur les 79 ouvriers inscrits, 39 prirent part au vote, qui a donné les résultats suivants : pour la grève, 18 ; pour la reprise du travail, 21.

A DUNKERQUE

Un batelier noyé

M. François Stekelorum, âgé de 53 ans, patron du bateau « Stames », amarré dans le canal de la Haute-Colme, près du Grand-Millebrugghe, est tombé à l'eau en regagnant son bord. Un de ses voisins, le batelier Fortuné Bernard sauta courageusement dans le canal.

Il parvint à retrouver Stekelorum qui avait coulé à pic. Mais le malheureux était déjà mort.

DERNIÈRE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

L'attentat contre M. Fallières

PERQUISITIONS AU DOMICILE DE MATHIS

Paris, 25 décembre. — Au cours des perquisitions faites au domicile de Mathis, on a trouvé un grand nombre de feuilles antiministérielles et des reproductions des affichés faites par l'Action Française à propos de l'art. 445 et de la Cour de cassation.

On a trouvé également toute une collection d'articles injurieux pour M. Clémenceau et le général Picquart.

Mathis copia en outre ces articles sur des cahiers spéciaux.

Mathis, qui est paraît-il, secrétaire du syndicat jaune des employés du département de la Seine, a déclaré qu'il attendait depuis 1 h. ce matin, place de l'Etoile, le Président de la République, lorsqu'il aperçut celui-ci. Il se proposait depuis le 4 juin dernier de commettre son acte. Il ne regrette pas, dit-il, cet acte et a conscience d'avoir accompli son devoir.

INTERROGATOIRE DE MATHIS

A 4 heures et demie, Mathis a été amené au dépôt où, peu après, il a été conduit au cabinet du procureur de la République. En présence de M. Fabre, procureur général, M. Warrain, juge d'instruction, a fait subir à Mathis un long interrogatoire qui a duré plus d'une heure.

Au cours de son interrogatoire, invité à s'expliquer sur son acte, Mathis s'est contenté de répondre qu'il n'avait fait qu'obéir à la voix de sa conscience. Il a reconnu toutes les circonstances aggravantes, notamment la préméditation, en confirmant qu'il voulait simplement faire un geste, sans se livrer sur le chef de l'Etat à des violences graves.

Il a été ramené au Palais de Justice et conduit au Petit Parquet, au cabinet du juge d'instruction, où un procès-verbal de transport a été dressé. Puis, M. Warrain, en présence de M. le substitut Corne, a fait subir à Mathis un interrogatoire d'identité. Cette formalité accomplie, le magistrat lui a annoncé qu'il l'inculpait en vertu de l'art. 228 du Code pénal, pour violences et voies de fait envers un magistrat dans l'exercice de ses fonctions.

Mathis, qui n'a pas encore désigné de défenseur, a alors été mis sous mandat de dépôt et conduit à la prison de la Santé.

Ce que dit la propriétaire de Mathis

Au numéro 11 de la rue Mazarine, se trouve le passage du Pont-Neuf, et au numéro 2 de ce passage, tout de suite à droite, l'hôtel Abry. C'est là qu'habite l'auteur de l'inqualifiable agression comise sur M. Fallières. Sur les glaces de la porte, on lit en lettres blanches : « Hôtel de Famille », et la propreté qui règne dans l'entrée et l'escalier semble justifier ce titre engageant.

Au premier étage est le bureau. Nous trouvons là la propriétaire, une toute jeune femme, qui paraît très émue, car on est venu perquisitionner chez Mathis.

Dès les premiers mots, elle nous dit : Mais monsieur, que voulez-vous que je vous réponde ? J'ai déjà reçu la visite de plusieurs de vos confrères, qui, furieux de ce que je ne pouvais leur donner de renseignements, ont insinué que si je ne parlais pas, c'est que j'avais reçu des ordres.

Cela est inexact. Mais nous ne sommes ici, mon mari et moi, que depuis 5 mois. Que dire d'un de nos locataires rentrant toujours à heure fixe, toujours très poli, ne nous adressant la parole que pour demander sa clé ?

On a affirmé que Mathis était toujours très élégamment vêtu, qu'il avait de l'argent. Il était de mise simple, mais comme sa profession de garçon de café l'y oblige, il avait toujours un linge blanc.

Quant à ses dépenses, tout ce que je sais, c'est qu'il paie régulièrement le modeste loyer de sa chambre.

— Connaissez-vous le résultat de la perquisition ?

— Non, c'est mon mari qui y assistait. On m'a déjà fait dire que j'avais vu les agents emportant un très gros paquet ; c'est inexact. En tout cas, on n'a pas dû emporter tant de choses que cela ; peut-être des journaux et des papiers, car dans sa chambre, qu'il tenait toujours très propre, je n'ai rien vu d'anormal ; ajoute que je ne me suis jamais amusé à lire les titres des journaux qu'il apportait.

A ce moment, une locataire qui habite l'hôtel depuis 12 ans, Mme Roux, entre dans le bureau et se mêle à la conversation.

— Il y a six ans, dit-elle, que je connais Mathis ; il était très doux, très aimable, mais causait peu. Personne n'a jamais rien su de ses affaires. Il partait régulièrement à son travail et, nécessairement, il devait prendre ses repas là où il était employé.

LES TÉMOIGNAGES DE SYMPATHIE A M. FALLIÈRES

Tous les ministres et les présidents des deux chambres se sont rendus dans le courant de la journée à l'Elysée pour exprimer à M. Fallières l'indignation que leur causait l'agression dont il avait été l'objet.

La plupart des ambassadeurs, ministres ou chargés d'affaires étrangers sont également venus à l'Elysée.

Le registre déposé chez le concierge du Palais a été rapidement couvert de signatures.

Le prince de Radolin ambassadeur d'Allemagne à Paris, s'est présenté cet après-midi à la présidence du Conseil ; il a été reçu, en l'absence de M. Clémenceau, par M. Roth, chef du cabinet. Le prince Radolin a exprimé son indignation pour l'agression de la matinée et ses sentiments de sympathie pour la personne du chef de l'Etat.

En quittant le ministère de l'Intérieur le prince Radolin a fait une démarche analogue au ministère des affaires étrangères, ainsi que les ambassadeurs de Russie et de Turquie.

La question des Balkans

Les déclarations de M. Isvolsky à la Douma

Saint-Pétersbourg, 25 décembre. — La salle est comble. On discute le budget des affaires étrangères.

M. Isvolsky, discourant, affirme qu'aucune complication n'est à craindre en Extrême-Orient. La politique russe à l'égard de la Perse reste entièrement amicale et témoigne du désir de voir un régime s'établir en Perse conformément à l'accord anglo-russe.

M. Isvolsky remarque qu'il s'efforça récemment de consolider l'alliance avec la France ; ces deux puissances agissent en complète harmonie dans toutes les questions mondiales, sans nuire aux relations amicales de la Russie avec les autres puissances, notamment avec l'Allemagne.

Parallèlement, la politique anglo-russe n'est nullement dirigée contre l'Allemagne. Le ministre déclare que le rapprochement avec l'Italie est très important, car il facilitera une solution pacifique et équitable des questions actuelles. (Applaudissements.)

M. Isvolsky dit qu'un affaiblissement même momentané de la Russie serait dangereux pour la paix, et notamment pour les intérêts slaves.

M. Isvolsky constate que la situation dans les Balkans devient nettement favorable ; puis il réponds à ceux qui réclament de la Russie une protestation contre l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine que la diplomatie est obligée de compter avec les arrangements intérieurs et extérieurs et ne pas provoquer des conséquences dangereuses.

La Russie a le droit et le devoir de rappeler le traité de Berlin, qui régit le statut de la Bosnie et de l'Herzégovine et de signaler les articles qui sont désavantageux pour la Russie ou les Etats balkaniques.

M. Isvolsky lit la dernière circulaire russe et remarque que la Russie doit agir en complète harmonie avec la France, l'Angleterre et l'Italie.

Le ministre ajoute que la Turquie peut compter sur la sympathie de la Russie, qui fit insérer dans le programme de la Conférence des avantages pour la Serbie et le Monténégro.

Quoique la Bulgarie n'ait pas écouté les conseils de la Russie, celle-ci ne peut que sympathiser avec elle et s'efforcer d'amener un accord équitable entre la Turquie et la Bulgarie.

Des actes futurs de la Bulgarie et du Monténégro dépendront désormais l'attitude de la Russie à leur égard.

M. Isvolsky termine en affirmant qu'il vise uniquement, par les moyens légaux, à une solution pacifique conforme à la dignité nationale

Le centre et la gauche applaudissent chaleureusement ; l'extrême droite siffle.

UN DEPUTE SOCIALISTE EXCLU

Après M. Isvolsky, le socialiste Bekroffsky prend la parole et lit, pour montrer que les slaves du sud doivent perdre tout espoir dans la Russie, des extraits de documents racontant les intrigues des conspirateurs politiques russes contre les princes Alexandre et Ferdinand de Bulgarie. Ces documents tendraient à prouver que le Gouvernement Russe, non seulement comploitait la mort de Ferdinand, mais encore que des agents russes préparaient des attentats et recevaient de la dynamite de Russie.

Le ministre russe à Bucarest fournissait de l'argent pour les faire aboutir.

A la suite de cette lecture, l'orateur a été censuré et s'est vu interdire l'entrée de la Douma pour trois séances.

Grave accident d'automobile

DEUX FEMMES SONT RENVERSÉES, L'UNE D'ELLES MEURT PENDANT SON TRANSPORT A L'HOPITAL

Paris, 25 décembre. — Un grave accident d'automobile, dont les conséquences ont été mortelles, s'est produit à Paris, rue de Clichy, à hauteur du numéro 27.

Une marchande des quatre-saisons, Mlle Alice Roland et une jeune femme, ont été renversées par une auto-taxi qui marchait à une allure rapide. Cette voiture, qui portait le numéro 655-15, était conduite par le wattman Gustave Zot.

L'une des victimes, une jeune femme d'une vingtaine d'années, relevée sans connaissance, fut immédiatement mise en voiture et conduite d'urgence à l'hôpital Bichat.

Mais la malheureuse est morte pendant le trajet.

Mlle Alice Roland a pu être transportée, quoique grièvement blessée, à son domicile, rue des Islettes.

Le conducteur de l'auto-taxi a été gardé à la disposition de la justice.

Les essais du « Requin »

Cherbourg, 25 décembre. — Le garde-côtes cuirassé « Requin », commandé par le capitaine de vaisseau Morin de la Rivière et ayant à bord une commission présidée par le contre-amiral Auvert, effectuait son essai de bon fonctionnement, lorsque on s'aperçut que des échauffements s'étaient produits dans des fêtes de bielles. Le commandant ordonna immédiatement de rentrer au port.

Deux assassins de quinze ans

Rambouillet, 25 décembre. — M. Lebloud, garde champêtre de la commune de Marcq, a découvert sur une route le corps d'un individu qui saignait dans son sang.

Le blessé respirait encore, mais il expira presque aussitôt.

C'est un garçon de ferme, nommé Jean Fresson, au service de M. Boutigny, qui avait été attaqué par deux jeunes gens, Craulet et Petit, ce dernier à peine âgé de quinze ans.

Arrêtés, les meurtriers ont fait des aveux complets. Ils ont tué pour voler.

TERRIBLE ACCIDENT DE MINE

DEUX MORTS

Francfort, 25 décembre. — On mande de Trèves qu'un grave accident qui a causé la mort de deux ouvriers s'est produit à la mine Pert.

Une cage transportant les ouvriers s'est subitement détachée et est tombée d'une hauteur de 90 mètres.

Un contremaître et un ouvrier furent tués et deux autres grièvement blessés.

Une femme brûlée vive en voulant sauver un hérisson

Laon, 25 décembre. — En voulant retirer d'une gerbe de blé un hérisson qui allait être broyé dans une batteuse un ouvrier, M. Walton, eut la main prise ; le bras suivit, puis l'épaule, en même temps qu'il était grièvement blessé à la tête. Il est mort peu après.

Dernières Nouvelles REGIONALES

A ROUVROY-NOUMÉA

Une femme brûlée vive

La mère de Mme Charles Dequenne, âgée de quatre-vingt-quatre ans, a été trouvée étendue, sans vie sur le sol, par les époux Dequenne qui rentraient vers dix heures et demie du soir.

Les vêtements de la pauvre femme étaient carbonisés

On suppose que la victime de cet affreux accident s'étant trop approchée du poêle, ses vêtements prirent feu.

— Je vous écoute.

— D'abord, voici la chose : mon gendre... le sieur Bérard, a été condamné, il y a seize ans, à dix années de travaux forcés...

— Il y a seize ans... dit le vieux Rehtin en se levant... Et il se nomme ?

— Jacques Bérard.

Rehtin alla vers les casiers de son cabinet : sans chercher il prit un volume de la collection de la Gazette des Tribunaux, l'ouvrit et dit :

— Voici l'affaire... Jacques Bérard, assassinat du pont de l'Estacade, deux accusés...

— Ah ! fit Fontaine, que c'est drôle, vous l'avez chez vous... Puis, changeant de ton et touchant la tête : ainsi c'est imprimé.

— Oui, dit M. Rehtin, qui venait de lire : dix ans de travaux forcés...

— Eh bien ! voici mon plan, reprit le père Fontaine. Je veux au nom de ma fille et de mes enfants...

— Il vous faut une procuration.

— Je l'ai, fit le bon père en montrant le papier signé par sa fille.

— Ah ! très bien, dit l'homme d'affaires d'un ton singulier.

— En leur nom reprendre la maison de commission que son arrestation va laisser sans directeur... Nous quittons les Batignolles, ma femme et moi, nous plaçons Aimée et les enfants dans la maison de l'île de la Jatte et nous les élevons là... Je sais bien qu'à mon âge il est dur de travailler... mais pour mes enfants je ferai tout ce qu'il faudra... Vous m'avez assuré de l'acquittement d'Adolphe, il a déjà été dans la maison et c'est lui qui se mettra à la tête... après nous...

— Tout cela est facile....

— C'est possible...

— Ce sera !...

— Ah ! que je suis heureux... pour ma pauvre fille !

— Bien entendu... Ecoutez-moi, monsieur Fontaine.

— Je suis pendu à vos lèvres.

— Si vous voulez que ce plan... le plan d'un brave et honnête père de famille... réussisse, il ne faut rien abandonner au hasard.

— Bien...

— La discrétion la plus absolue.

— Vous pouvez y compter... je n'irai pas me flatter d'avoir un gendre...

— Bien, pas un mot !... J'attends ce soir les papiers qui nous permettront de prouver l'innocence de votre fils. Je vais travailler pour vous mettre à même d'exécuter votre plan... Car, sachez-le, votre gendre a été condamné et marie sous son vrai nom, et la séparation pour ce fait est impossible.

— Que me dites-vous là ?...

— La vérité !... mais ne vous inquiétez pas, je trouverai autre chose... Seulement, je vous préviens, la moindre indiscrétion vous perdrait... d'abord, il est bien évident que si ce secret était révélé avant l'appel de votre fils, cela compromettrait tout.

— Vous avez raison... Sauvons d'abord Adolphe...

— Justement... nous perdrons l'autre après...

— C'est entendu... je ne dis pas un mot... ne vous dérangez pas, je me retire... quand vous verrai-je ?

— Je vous écrirai...

— Bien, au revoir.

— Au revoir...

Quand il fut sorti, Rehtin dit :

— Mon pauvre Jacques !... oh ! le misérable.

CHAPITRE III

Un singulier cabinet d'affaires

M. Rehtin resta une grande heure, la tête dans ses mains, pressant son front comme pour faire jaillir l'idée de la substance cérébrale. On frappa discrètement à la porte vitrée du cabinet ; M. Rehtin se leva inquiet, disant :

— Ce misérable a laissé la porte entr'ouverte...

Il alla ouvrir, une jeune femme, vêtue comme une petite ouvrière, entra :

— Ah ! c'est vous, ma chère enfant, dit Rehtin qui regagna rapidement son coin ombreux, entrez et asseyez-vous.

La jeune femme obéit.

— Eh bien ! qu'avez-vous fait ?

— Ce que vous m'avez dit, monsieur.

— Vous avez réussi ?

— Oui, monsieur

— Très bien ! contez-moi cela....

— Ainsi que vous me l'aviez dit, je me suis trouvée, il y a trois jours, au café des Bouffes, rue Monsigny, le café où il y a des tableaux J'ai demandé à haute voix au garçon :

— Est-ce que vous êtes de Dijon ?

— J'en suis honoré, fit-il.

— Connaissez-vous Ormond ?

— Non, me dit-il.

Aussitôt un individu, qui était à côté de moi, dit à voix basse :

— Vous êtes Petite ?

— Oui, monsieur, fis-je.

— Je vous attends dans une voiture, en face du théâtre, me dit-il.

Il a payé sa consommation et est sorti. J'ai fait de même quelques minutes après lui, et je le rejoignis. Le même soir il me conduisit à la prison...

— Très bien...

— Le lendemain, au matin, je me suis trouvée dans le préau avec Anna Davesne.

— Vous la connaissiez ?

— J'avais dîné une fois avec elle et M. Adolphe, chez Lorémond... Nous nous sommes embrassées, elle m'a demandé pourquoi j'étais là, j'ai dit que c'était à cause de Lorémond, qu'on me supposait sa complice... cela ne l'étonna pas ; nous nous liâmes et le fis par lui dire que je n'étais pas inquiète de mon cas, que j'étais certaine de sortir bientôt, car j'avais des protections puissantes. Elle me dit qu'elle voudrait bien qu'il en fut ainsi d'elle. Je lui dis que si elle voulait suivre mes conseils, je pourrais l'aider... elle ne me quitta plus de ce moment, mais plus elle se livrait, et plus je devenais réservée... c'était assez pour un jour ; le lendemain je l'abordais, ayant une lettre à mon bras, — celle que vous aviez indiquée — je la mis à l'aise, et elle se livra aussitôt en disant qu'elle faisait tout ce qu'elle voulait du petit Adolphe... que si elle parvenait à s'en tirer comme elle le croyait, elle avait quelque part de quoi se lancer... je la quittai et, avec ma compagne, nous allâmes immédiatement faire notre déposition au greffe...

— Très bien ! très bien ! fit M. Rehtin.

Le lendemain, — j'avais reçu votre lettre, — je lui dis que j'allais sortir et je lui promis de m'occuper d'elle... Elle me demanda si je voulais me charger d'une lettre pour sa mère... j'accepta. Ce que je pensai arriva, la lettre qu'elle me donna conseillait à sa mère de partir pour Bruxelles, où elle ne tarderait pas à la rejoindre.

— Vous avez cette lettre ?

— Oui, je l'ai.

— Donnez-la-moi.

— Ah ! vous savez, monsieur Rehtin, j'ai réussi dans ce que vous m'avez dit... donnant donnant. Vous m'avez promis de me rendre Lorémond...

— Je vous l'ai promis, et ce sera ; mais je vous ai dit : à la fin du mois ;... et que ce serait vous qui, si vous l'en jugiez digne encore, iriez le délivrer.

— Je ne comprends pas ce que vous voulez dire...

— C'est inutile aujourd'hui... Vous croyez en ma parole ?...

— Oh ! oui...

— Eh bien, donnez-moi cette lettre !

— La voici.

Et Petite, — c'était elle, — remit la lettre. M. Rehtin la fut aussitôt :

« Chère mère,

» Sois sans inquiétude sur mon sort ; je puis te parler franchement, parce que cette lettre ne passe pas par la geôle : c'est une amie qui la portera... Je suis presque certaine que l'appel nous renverra acquittés, moi et Adolphe. On va s'arranger pour cela. Je te prie, je te supplie, mère, de partir, au reçu de ma lettre, à l'étranger, à Bruxelles de préférence... Emporte tous les papiers de mon armoire. Dans le cabinet de toilette, sur une planche, tu trouveras un vieux carton de rubans et de fleurs, prends-le, attache-le bien et emporte-le... mets-en bien soin... J'ai des souvenirs de grand évaleur que je veux conserver... et, surtout, cacher à tous... Ecris-moi, dès que tu seras arrivée chez mon amie, qui te donnera mon adresse.

» Je t'embrasse comme je t'aime, chère mère.

» Ta fille,

» Anna DAVESNE.

» P.-S. — N'oublie pas le carton, et ne dérange rien de ce qui est dedans. »

— Ah ! ah ! fit M. Rehtin, tout est là, le carton à rubans...

— Vous voyez que j'ai réussi...

M. Rehtin fouilla dans son tiroir, prit un billet de cinq cents francs et le donna à Petite.

— Voici qui vous assure de ma satisfaction.

— Ceci n'est rien... C'est surtout à votre autre promesse que je tiens, dit Petite, qui empocha néanmoins le billet.

— Mon enfant, je vous ai dit la fin du mois...

— J'y compte ; que dois-je faire maintenant ?

— Vous voyez Grosbouleau tous les jours ?

— Presque tous les jours.

— Il faut avoir de lui le récit détaillé de tous les coups qui ont été faits depuis deux ans...

— Qu'est-ce que vous me demandez là ? Mais c'est vous donner des armes pour frapper Lorémond.

— Comment, mon enfant, vous revenez encore là-dessus ? Puisque je vous ai dit que je vous le livrerais, à vous !... C'est vous qui en ferez ce que vous voudrez.

— C'est vrai.

— Je continue... les détails des services rendus dans toutes ces affaires par le petit Mousson.

— Je vous comprends.

— Vous allez le faire...

— Dès ce soir...

— Au revoir, monsieur Rehtin.

Et Petite, après avoir salué, se retira. Rehtin ouvrit son tiroir et tira un volumineux dossier dans lequel il attacha avec une épingle la lettre que venait de lui remettre la maîtresse... ou plutôt l'esclave de Lorémond.

— Maintenant, dit-il, je les tiens tous, et c'est moi qui vais diriger l'affaire !... Oui, je les tiens, et un moment j'ai été assez sot pour croire que c'était par la bonté, par la vérité qu'en faisait vivre les hommes. Quel vieil enfant je faisais... quel naïf... Les hommes ne se dirigent qu'avec leurs vices... Je croyais faire une œuvre humaine en panse ant la plaie pour la guérir... Allons donc ! On la panse pour l'entretenir... la société vit de ses maux...

M. Rehtin regarda sa montre.

— Diable, fit-il, il est l'heure de rallonger M. Nither.

Il allait vers sa porte pour la fermer, afin de se transformer en toute sécurité, lorsqu'elle s'ouvrit et une tête parut.

— Ah ! dit-il, Grosbouleau, tu viens tard aujourd'hui...

(A suivre).